

Pétition pour la sauvegarde et la refondation de l'enseignement professionnel

Après avoir raccourci la durée de la formation en lycée professionnel (Bac pro en 3 ans au lieu de 4, CAP en 2 ans au lieu de 3) et après avoir encore diminué les horaires des enseignements formateurs au profit de dispositifs à l'efficacité douteuse (co-intervention et chef d'œuvre), le président de la République a décidé de franchir **une nouvelle étape dans le démantèlement de la voie professionnelle** en lui faisant subir ce

qu'il nomme abusivement « *une révolution copernicienne* » pour qualifier sa destruction.

Car on ne peut pas appeler autrement la réorientation de la voie professionnelle en fonction des seuls besoins du marché selon une vision à court terme, l'allongement des périodes de stage au mépris de toute considération pédagogique et en confondant les vertus de l'apprentissage avec celles de l'enseignement, ainsi que le fait de placer finalement **l'enseignement professionnel sous la tutelle des entreprises privées en faisant voler en éclat le principe même selon lequel la formation professionnelle doit être un service public rendu par l'Etat**, principe pourtant inscrit dans le marbre de la loi et dont, en vertu de la hiérarchie des normes qui est au fondement de l'État de droit, le pouvoir exécutif ne saurait s'affranchir par voie réglementaire.

Nous ne pouvons tolérer non plus le cynisme consistant à justifier une telle « révolution » en mettant en avant les difficultés en matière d'insertion des jeunes sortant de l'enseignement professionnel comme s'il n'était pas évident que ces difficultés s'expliquent d'abord par les aléas de la conjoncture et secondairement par les réformes absurdes qui ont affaibli la formation professionnelle, les conséquences de ces réformes étant maintenant invoquées pour la liquider.

Nous ne pouvons davantage tolérer qu'on méprise à ce point les jeunes à qui l'on va faire croire qu'ils seront mieux formés en l'étant moins !

Qu'il faille en finir avec l'orientation subie, qu'il faille mieux insérer les lycéens et améliorer les poursuites d'étude, oui ! Mais l'on voit mal comment la destruction de la voie professionnelle pourrait servir un tant soit peu de tels objectifs.

Il faut au contraire revenir à l'ambition émancipatrice qui présida à la création de l'enseignement professionnel et remettre celui-ci au cœur d'une politique éducative conforme à l'intérêt général, c'est-à-dire une politique éducative soucieuse de donner à tous les jeunes le plus haut niveau d'instruction qu'ils peuvent atteindre quelle que soit la voie dans laquelle ils se sont orientés.

C'est pourquoi, avant d'engager toute réforme précipitée qui affaiblirait encore la formation professionnelle sous statut scolaire au profit de l'apprentissage en entreprise et ramènerait la France plus d'un siècle en arrière, **nous réclamons la tenue d'états généraux de la formation professionnelle et l'organisation d'un débat sincère et sérieux sur ses vertus, ses atouts et les moyens de le développer dans l'intérêt supérieur de la nation comme dans celui des générations futures.**